



## ACTIONS EN FAVEUR DES MOBILITÉS DURABLES - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND LAC (73)

Grand Lac est l'autorité organisatrice des mobilités sur un périmètre qui comprend les 28 communes de l'agglomération pour une population de 75 000 habitants. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 32% d'ici 2030, la collectivité a mis en place de nombreuses actions pour le déploiement des mobilités alternatives : accompagnement au changement de comportement, covoiturage, vélos et plan de mobilité pour les petites entreprises.



### CONTEXTE

#### > Le territoire

La Communauté d'agglomération Grand Lac est issue de la fusion de 3 communautés de communes en 2017. Territoire situé entre lac et montagnes, Grand Lac est notamment connu pour sa situation géographique autour du Lac du Bourget.

En termes de déplacements, la pratique de la voiture est très présente, sa part modale est de 69% contre seulement 5% pour les transports en commun et 1% pour le vélo. Le relief est également un élément qui contraint les modes alternatifs à la voiture individuelle, comme à Aix-les-Bains, où le centre-ville est en hauteur par rapport à la gare SNCF. La Communauté d'agglomération Grand Lac de par sa compétence d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) s'attache à développer des projets en faveur des mobilités durables et donc de proposer des alternatives à la voiture individuelle.

#### > La collectivité et son projet de territoire durable

Cette politique est également présente dans les documents de planification du territoire, notamment le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) qui comprend plusieurs axes sur les mobilités, approuvé en janvier 2020. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la mobilité de 32% de 2015 à 2030. Le Plan de déplacements urbains (PDU) a été quant à lui arrêté en conseil communautaire en février 2019 et soumis à enquête publique en 2020. L'ambition est que d'ici 2030, le territoire connaisse une réduction de la part de la voiture, une croissance mesurée des transports collectifs et une croissance forte des modes actifs.

Un Plan Vélo a été également annoncé en mai 2020 pour développer la pratique des modes actifs plus rapidement. La Communauté d'agglomération Grand Lac est entrée dans le programme de certificat d'économies d'énergie PEnD-Aura+ afin d'offrir un plus grand nombre de services, d'animations, de conseils en mobilité auprès de tous les usagers du territoire.

## > Contexte et objectifs

L'objectif est de sensibiliser, d'accompagner et de proposer des solutions de mobilités durables sur l'ensemble du territoire de Grand Lac. Le but est d'orienter les comportements des usagers vers des pratiques de mobilité alternatives à l'autosolisme. La collectivité travaille donc sur quatre grandes actions détaillées ci-dessous.

## > L'action menée

- **L'action 1** « Accompagnement, formation, sensibilisation » : ces actions ont démarré en 2018 dans les quartiers Politiques de la Ville du territoire. Elles touchaient une part très restreinte de la population. Ainsi, l'action 1 vise à étendre l'accompagnement proposé à l'ensemble des communes de Grand Lac, et notamment des communes plus éloignées et rurales pour qui les problématiques de déplacements peuvent être fortes. Ainsi, plusieurs interventions sont envisagées comme des ateliers mobilités pour sensibiliser et mieux faire connaître les solutions de mobilités alternatives, des ateliers réparations vélo dans les quartiers politiques de la ville d'Aix-les-Bains, des permanences infos-conseils, des locations de vélos à assistance électrique à tarifs solidaires sur tout le territoire. Un guide regroupant toutes les solutions de déplacements est également prévu.
- **L'action 2** « Développement de l'usage du vélo et du VAE » : vise à développer l'usage du vélo sur le territoire de Grand Lac. Cette action à destination du grand public sera également adaptée aux adultes en situation de précarité du territoire. En effet, le territoire souhaite développer l'usage des déplacements doux. Pour cela, en 2019, de nombreuses aides à l'achat de VAE ont été distribuées aux habitants. Cela montre un réel intérêt de la population pour ce mode de déplacement.

Afin de massifier l'utilisation du vélo et du VAE sur le territoire de Grand Lac (et notamment pour les déplacements quotidiens), un bouquet d'animations (essais VAE, séances de « vélo école », organisation d'une balade à vélo/VAE...) sera défini dans le plan d'actions et mise en place à destination de l'ensemble des habitants de Grand Lac. Ces animations auront pour objectif la découverte, l'expérimentation ou l'apprentissage. En plus des animations vélos, la vélostation à Aix-les-Bains, ouverte depuis juillet 2020, propose un lieu dédié aux vélos, où il est possible de louer différents types de vélos : VAE, classiques, cargos, remorques, vélo-bus électrique, vélos pour enfants, vélo pour PMR... La vélostation est ouverte du lundi au samedi de 9h-12h/13h-19h d'avril à octobre et de 10h-12h/14h-19h de novembre à mars

- **L'action 3** « Développement et promotion du covoiturage » : vise à accompagner les usagers à pratiquer le covoiturage spontané. Le projet de lignes de covoiturage spontané est en lien avec le réseau Covoit'Go de Grand Chambéry qui va être développé dans les Bauges et sera relié à Grésy-sur-Aix. et connectera également le Revard. L'agence Écomobilité accompagne Grand Lac dans les animations et les réunions d'informations sur ce réseau de covoiturage pour encourager les usagers à l'utiliser. Les lignes de covoiturage spontané sont implantées là où l'offre de transport en commun est faible.
- **L'action 4** « Accompagnement des petites et moyennes entreprises à la mise en place de plan de mobilité » : vise à proposer aux entreprises de moins de 100 salariés un accompagnement de leurs salariés sur l'utilisation de solutions alternatives pour leurs déplacements domicile/travail par la mise en place d'un plan de mobilité. Chaque entreprise volontaire pour la mise en place d'un plan de mobilité bénéficie d'une étude de potentiel réalisée par l'agence Écomobilité, puis d'une proposition de plan d'actions visant à réduire la part modale de la voiture pour les salariés. Le but est d'offrir une aide aux plus petites entreprises, étant donné le travail déjà réalisé par l'Agence auprès des entreprises de plus de 100 salariés depuis 2018.

### LE PROJET EN BREF

Année de création de la solution : 2020

Niveau de maturité : en cours

Coûts de la solution :

- Action 1 : 74 773 € TTC.

- Action 2 : 61 842 € TTC.

- Action 3 : 53 181 € TTC.

- Action 4 : 19 794 € TTC.

**Total (en fonctionnement) 209.590 €**

## > Les résultats

Projet en cours (année 2020-2021)

## > Les leçons tirées / Les facteurs de répliquabilité

L'impact de cette action et les conditions de sa répliquabilité ne sont pas encore disponibles.

## > Les perspectives

Pérenniser les actions mises en place ou étendues par PEnD-Aura+

## Les acteurs impliqués

- Communauté d'agglomération Grand Lac
- Communes du territoire
- Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc
- Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement
- Ministère de la Transition écologique et solidaire

## Sources et contacts

Jade FORRAY  
Chargée de mission Déplacements  
Communauté d'agglomération Grand Lac  
Tél. : 06 30 13 01 47  
j.forray@grand-lac.fr

